

# INFOCHANTIER

INFORMER ▲ CONSULTER ▲ AMÉLIORER



## En bref...

### Adresses touchées

Du 205 au 285, rue Charon

### Investissements totaux

Plus de 1 230 000 \$

### Calendrier

Phase 2 des travaux

De la mi-août 2016 au début de janvier 2017

### Horaire

Du lundi au vendredi, entre 7 h et 17 h  
Travaux plus bruyants après 8 h.

### Entrepreneur

Trempro Construction inc.

## Travaux majeurs de rénovation

Dès la mi-août, la deuxième phase des travaux commencera aux immeubles situés entre le 255 et le 285, rue Charon. Ces travaux visent à éliminer les infiltrations d'eau, à améliorer l'insonorisation et la sécurité ainsi qu'à augmenter la luminosité dans les cages d'escalier.

- ▶ Les portes, les fenêtres et les portes-fenêtres seront remplacées.
- ▶ Les fenêtres des cages d'escalier seront agrandies.
- ▶ Les portes d'entrée seront remplacées par des portes vitrées.
- ▶ Les nouveaux interphones vous permettront de communiquer avec le visiteur à la porte de l'immeuble à partir de votre logement.
- ▶ **Les escaliers et les balcons arrière seront remplacés dans tous les immeubles du 205 au 285, rue Charon.**

## Inconvénients

Les travaux causeront quelques dérangements temporaires :

- ▶ bruit,
- ▶ poussière,
- ▶ présence des ouvriers dans les logements pour le remplacement des fenêtres et
- ▶ présence des ouvriers aux alentours de l'immeuble.

*Merci!* Votre patience et votre collaboration sont appréciées.

## Avec vous



*C'est naturel*

balcons et les escaliers. Vous avez choisi des escaliers en colimaçon et des balcons individuels.

Et d'autres sont à venir :

- ▶ Une rencontre aura lieu prochainement. Surveillez votre boîte aux lettres!

Plusieurs rencontres ont eu lieu depuis le début du projet.

- ▶ Printemps 2013 : nous vous avons consultés sur certains aspects des travaux.
- ▶ Printemps 2014 : nous vous avons informés du début de la phase 1 des travaux.
- ▶ Automne 2015 : nous vous avons consultés à la suite de la décision de remplacer les



## À vous d'agir — Rôle du locataire

**Vous devez préparer votre balcon avant le 15 août** (voir fiche en annexe).

Aux locataires des immeubles du 255 au 285, rue Charon, **lorsque nous vous le demanderons**, vous devrez :

- ▶ enlever votre antenne satellite **avant le 1<sup>er</sup> octobre** (voir fiche en annexe);
- ▶ préparer vos portes et fenêtres (voir fiche en annexe).

**Surveillez les avis sur la porte de votre logement** pour connaître l'heure et la date des travaux dans votre logement. L'entrepreneur vous informera au moins 48 heures à l'avance. Les **rendez-vous** seront fixés **entre 8 h et 17 h**.

Assurez-vous d'être **présent au rendez-vous fixé**. Si vous ne pouvez pas y être, **désignez une personne de confiance pour vous remplacer : un voisin, un ami ou un membre de la famille**.

À cause d'une **raison majeure** ou d'un **imprévu**, vous **ne pouvez pas être présent au rendez-vous fixé** et vous n'avez **pas trouvé quelqu'un** pour vous remplacer? **Informez-en les ouvriers** le plus rapidement possible.

Si vous **avez un animal** (chien, chat ou autre) et voulez assurer sa sécurité, veillez à :

- ▶ ce qu'il ne nuise pas aux ouvriers qui travaillent dans votre logement, car ils pourraient être dérangés par sa présence ou son comportement;
- ▶ le garder à l'extérieur de votre logement pendant les travaux ou à l'empêcher de circuler librement là où les ouvriers travaillent (ex. : gardez-le en laisse). Sinon, il pourrait se blesser ou avaler des débris.



## Des questions ou des préoccupations concernant le chantier et son déroulement?

communiquez avec **Julie Chalifour**,  
votre agente de liaison, en composant le **514 872-9224**.

Travaux réalisés par :



Office municipal  
d'habitation  
de Montréal

Travaux financés par :



Communauté métropolitaine  
de Montréal



Société  
d'habitation  
Québec



**L'OMHM À VOTRE SERVICE! | 514 872-OMHM (6646)**

ENTRETIEN, RÉPARATIONS ET EXTERMINATION 7 H À 23 H – 7 J/7 | RÉPARATIONS URGENTES ET SÉCURITÉ 24 H/24 – 7 J/7

# Préparez-vous pour les travaux

## À vous d'agir — Rôle du locataire

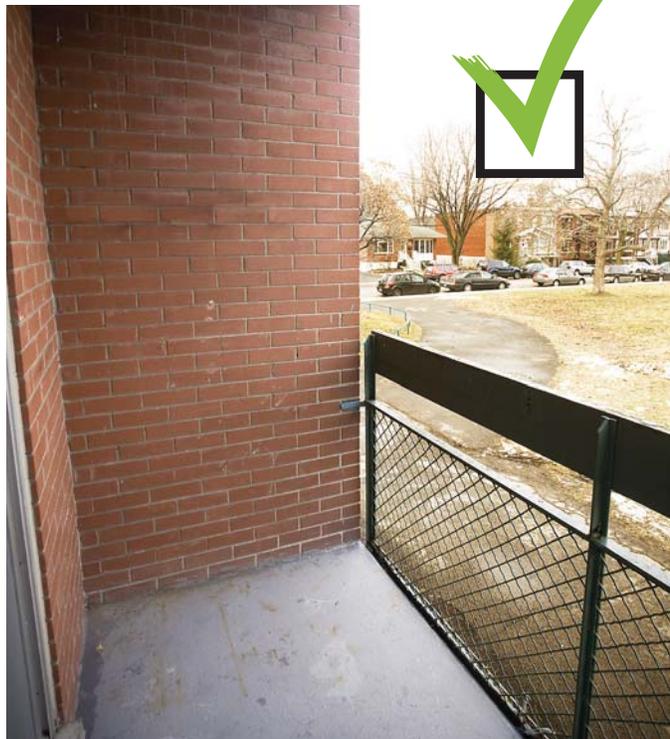
### Votre balcon

Lorsque l'entrepreneur vous le demandera, vous devez :

- ▶ **Préparer votre balcon** pour la venue des ouvriers
- ▶ Enlever tout ce qui se trouve sur votre balcon, incluant les bicyclettes et les antennes satellites accrochées au garde-corps



Balcon dégagé,  
prêt pour les travaux



# Préparez-vous pour les travaux

## À vous d'agir — Rôle du locataire

### Vos portes

Lorsque l'entrepreneur vous le demandera, vous devez :

- ▶ **Préparer vos portes** pour la venue des ouvriers
- ▶ Enlever tout ce qui se trouve à moins d'un mètre (3 pieds) des portes
- ▶ Retirer les fils du téléphone ou du câble fixés autour ou sous la porte



Porte dégagée,  
prête pour les travaux



### Vos fenêtres

Lorsque l'entrepreneur vous le demandera, vous devez :

- ▶ **Préparer vos fenêtres** pour la venue des ouvriers
- ▶ Enlever tout ce qui se trouve à moins d'un mètre (3 pieds) des fenêtres
- ▶ Retirer les climatiseurs des fenêtres avant le début des travaux dans votre logement



Fenêtre dégagée,  
prête pour les travaux



Office municipal  
d'habitation  
de Montréal

# Préparez-vous pour les travaux

## À vous d'agir — Rôle du locataire

### Vous possédez une antenne satellite ?

Dès maintenant, vous devez :

- ▶ **Faire déplacer votre antenne sur le support prévu à cet effet.**
- ▶ Ce support se trouve sur la toiture de votre immeuble.
- ▶ L'installation doit être faite par la compagnie qui vous fournit l'antenne et le service de câblodistribution.



### Les étapes à suivre :

1. **Prenez rendez-vous** avec votre compagnie de câblodistribution.
2. **Avisez le centre d'appels** de l'Office de la visite du technicien au moins **24 heures à l'avance**.  
Composez le **514 872-OMHM (6646)**.
3. **Lorsque le technicien sera sur place, appelez le centre d'appels pour les prévenir**.  
Un employé de l'Office se déplacera pour lui permettre d'avoir accès à la toiture.
4. Faites-vous **rembourser les frais d'installation** en communiquant avec **Julie Chalifour**,  
votre agente de liaison : **514 872-9224**. Ayez votre facture en main.

**Votre antenne n'a pas été déplacée avant le début des travaux ? Elle sera débranchée et retirée.**

